

L'expression du lyrisme

Source :

M. Lucien Giraud, agrégé de Lettres modernes, Collection "Balises - Dossier", Nathan.

Dans *Les Châtiments*, le "Je" poétique bouleversé trouve à s'exprimer dans un registre lyrique, alors que la satire, habituellement opposée au lyrisme, semble dominer ce recueil.

Il convient cependant de ne pas oublier que Victor Hugo parle dans la situation du poète proscrit, qui vit dans l'éloignement de la France, et que *Les Châtiments* sont aussi un appel à l'âme collective du peuple français.

I. L'ÉNONCIATION LYRIQUE

Le Je et l'expression de la sensibilité bouleversée

Le ton lyrique se signale par la **puissance énonciatrice du Je poétique** qui s'exprime sous la force du sentiment et qui s'adresse à un *Tu* (figuré ou non, présent ou non) :

"Ô saint prêtre ! grande âme ! oh ! je tombe à genoux !"

("A un martyr", Livre I, 8).

Ici la force de l'attaque, la présence du vocatif, de l'apostrophe tournée vers le destinataire, puis, dans le second hémistiche, l'interjection tournée vers soi-même et l'extase qui se marque par le biais de la posture pieuse indiquent clairement **l'énonciation lyrique** : l'accent lyrique leste la parole d'un poids singulier, le mouvement de l'âme semble retentir dans le corps, le plier sous l'effet de la peine et de la souffrance (Livre VII, 9) ou au contraire l'exalter sous l'effet de la joie ("Lux").

Le ton lyrique s'appuie avant tout sur la **syntaxe** et utilise aussi bien la phrase courte ou la phrase nominale ("Partout pleurs, sanglots, cris funèbres", Livre II, 2) que la phrase longue qui se répand sur plusieurs strophes, avec des effets qu'il faut interpréter. Là encore les types de phrases, liés directement à l'énonciation, sont des éléments essentiels : type injonctif ("Lazare, Lève-toi", *ibid.*), exclamatif, interrogatif. Vocatif, interjections, apostrophes marquent l'émotion de celui qui parle, ainsi que les nombreuses constructions anaphoriques (Livre II, 5). Quant au **rythme des vers**, il permet de souligner des termes importants rejetés à la rime, formant souvent un couple antithétique ; des effets nombreux sont obtenus par le changement de mètre (Livre II, 6) ou le recours à l'enjambement.

Le lyrisme personnel

Il est surtout marqué par **un événement vécu de manière individuelle et subjective** ; son modèle à l'état pur, dans *Les Châtiments*, pourrait être le poème "C'était en juin" (Livre VII, 5), en particulier la deuxième partie, qui traduit l'émotion violente du poète à l'annonce des condamnations à mort prononcées à Paris par le régime de Louis-Napoléon :

"Je m'enfuis dans les champs paisibles et dorés ;
Ô contrecoups du crime au fond de l'âme humaine !
La nature ne put me calmer".

On repère ici clairement l'investissement du *Je*, l'expression de la douleur morale bien soulignée par l'antithèse, enfin l'exclamation non verbale qui est comme un cri lancé.

Le lyrisme collectif

Si l'œuvre des *Châtiments* est écrite par le poète, elle a l'ambition de parler pour l'ensemble du peuple français resté fidèle aux idéaux de 1789 et de 1848, fidèle à la République et à la Liberté. La basse continue des *Châtiments* s'exprime ainsi à travers un lyrisme collectif, non seulement par le biais de nombreuses **chansons** qui émaillent le recueil, mais aussi grâce à de nombreux poèmes qui se présentent soit comme des **déplorations collectives** ("Hymne des transportés", Livre VI, 3), soit au contraire comme des **appels à la révolte ou au progrès** (Livre I, 9 ; Livre VII, 12 ; "Lux").

II. LES VARIÉTÉS DU LYRISME

La variété des thèmes

Un ensemble de thèmes lyriques apparaît de manière récurrente dans *Les Châtiments*. Animant la dimension collective, on remarque l'enthousiasme pour **les héros simples** (femmes, prisonniers, enfant), le **souvenir de la patrie** (thématique du proscrit : Livre VII, 6), et **l'aspiration au bonheur pour l'humanité** ("Lux"). D'un autre côté : la **dénonciation de l'injustice**, la **compassion pour les miséreux** ("Idylles", Livre II, 1), la **révolte contre les condamnations inhumaines** (Livre VI, 2). Sur un autre plan, le lyrisme personnel reste ici plus étroit dans son inspiration thématique (Dieu, malédiction, colère...) mais il enrichit d'autres tonalités et se trouve, en retour, enrichi par elles.

La diversité du chant lyrique

Dans plusieurs poèmes, on reconnaîtra **la fusion du lyrisme avec le pathétique** :

"Je t'aime, exil ! douleur, je t'aime !

Tristesse soit mon diadème.

Je t'aime altière pauvreté [...]

J'aime le malheur qui m'éprouve."

("Puisque le juste est dans l'abîme", Livre II, 5 ; voir aussi Livre VII, 8 et VII, 12).

Autre fusion, celle **du lyrisme avec l'épique**, en particulier dans l'adresse à la France :

"J'accours, puisque sur toi la bombe et la mitraille

Ont craché,

Tu me regarderas debout sur ta muraille,

Ou couché "

("Au moment de rentrer en France").

Enfin, de manière constante, on rencontre **la fusion du lyrisme avec la satire, le sérieux et le grotesque** formant la **dualité profonde des *Châtiments*** :

"Ô sœurs des corolles vermeilles,

Filles de la lumière, abeilles,

Envolez-vous de ce manteau"

(Livre V, 3).

Enfin le **rapprochement de l'ironie et du lyrisme** n'est pas rare et structure la composition de certains poèmes qui dévoilent leur portée réelle à leur chute ironique ("Chanson", Livre I, 10 ; "Ô soleil, ô face divine", Livre II, 4) ou qui demeurent ironiquement ambigu comme dans la pièce qui met en scène "Le chasseur noir" (Livre VII, 3), lequel est aussi "L'Ange blanc vêtu de lumière".

Conclusion.

Dans *Les Châtiments*, malgré un ensemble de thèmes moins vaste que dans les grands recueils romantiques, s'exprime un lyrisme d'une grande variété. Ce souci de variété, qui apparaît comme une constante poétique de l'œuvre, se retrouvera par ailleurs à travers les formes poétiques et l'énonciation polyphonique.